

Image not found or type unknown



Assurance maintien de salaire

Par **mbajou**, le **12/05/2008** à **16:54**

bonjour,rnj'ai signe le 1 aout 2004 aupres de mon courtier une assurance securite revenus en casd'arret de travail. je suis militaire mais mon assureur a omis de me preciser que en tant que militaire cette assurance ne couvrait pas les arret de travail dus a mon metier. or cela fait quatres ans que je paie soit un total de 1440 euros pour une assurance quine m'aurait pas indemnisé et je voudrais savoir si il serait possible de me faire rembourser une partie de ses sommes versees.rnje vous remercie